

MAÎTRE D'OUVRAGE :

HOLDISPORT

2, route d'Atur, 24000 PÉRIGUEUX

OPÉRATION :

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'ESPACE FROUTVEN

DOSSIER :

NOTICE PAYSAGE

JUIN 2024



AZCA
JARDIN & PAYSAGE

SAS AZCA JARDIN & PAYSAGE

Laura HUSSON - Paysagiste D.P.L.G. / Paysagiste concepteur

10 av de Lattre de Tassigny

47600 NÉRAC

CONTEXTE PAYSAGER



CONTEXTE PAYSAGER

Situation - Dans le grand paysage

La ville de Brest se situe dans le département du Finistère à l'Ouest de la France. Sur le plan du paysage, le département est découpé en plusieurs unités paysagères. Celle dont il est question dans cette étude et où la ville de Brest se place est l'unité paysagère des plateaux du Léon et du Trégor, au Nord du département, et plus précisément sur le plateau Léonard.

Ce plateau offre un paysage ouvert sur l'activité portuaire et agricole du territoire, et Brest en est un parfait exemple.



La ville se place à la frontière entre la terre et la mer sur un relief plutôt doux contrastant avec les paysages vallonnés de ce plateau granitique. Le relief de la ville est moins marquée par son urbanisation et par l'agriculture périurbaine où l'Homme a façonné depuis des siècles le paysage. Le site de projet quant à lui se situe à l'Est de la ville de Brest.



CONTEXTE PAYSAGER

Situation - A l'échelle de la ville



Source : photo aérienne - geoportail.fr

Le développement urbain de la Ville de Brest peut se repérer par diverses ceintures autour du centre.

Sa zone périurbaine où se place le site de projet est identifiable par trois forts composants paysagers :

- Les parcelles agricoles alternant avec des haies formant les bocages

- Le développement urbain en périphérie de la ville avec la construction de zones d'activités commerciales et industrielles

- Les axes de circulation routiers majeurs.

ENJEUX PAYSAGERS



ENJEUX PAYSAGERS

Enjeux paysagers du site de projet



Source : photo aérienne - geoportail.fr

Plusieurs enjeux liés au paysage sont à mettre en avant dans la conception du projet :

- Les zones de bocages (champs + haies) maintenues sur des parcelles entre les ZAC ou ZI tendent à disparaître peu à peu par le remembrement des parcelles entraînant la suppression des haies bocagères.

Comment conserver un aspect de bocager, identitaire du site et de son histoire, sur les limites et au cœur du site ?

- L'urbanisation se densifiant en périphérie de la ville, le sol devient de plus en plus imperméable.

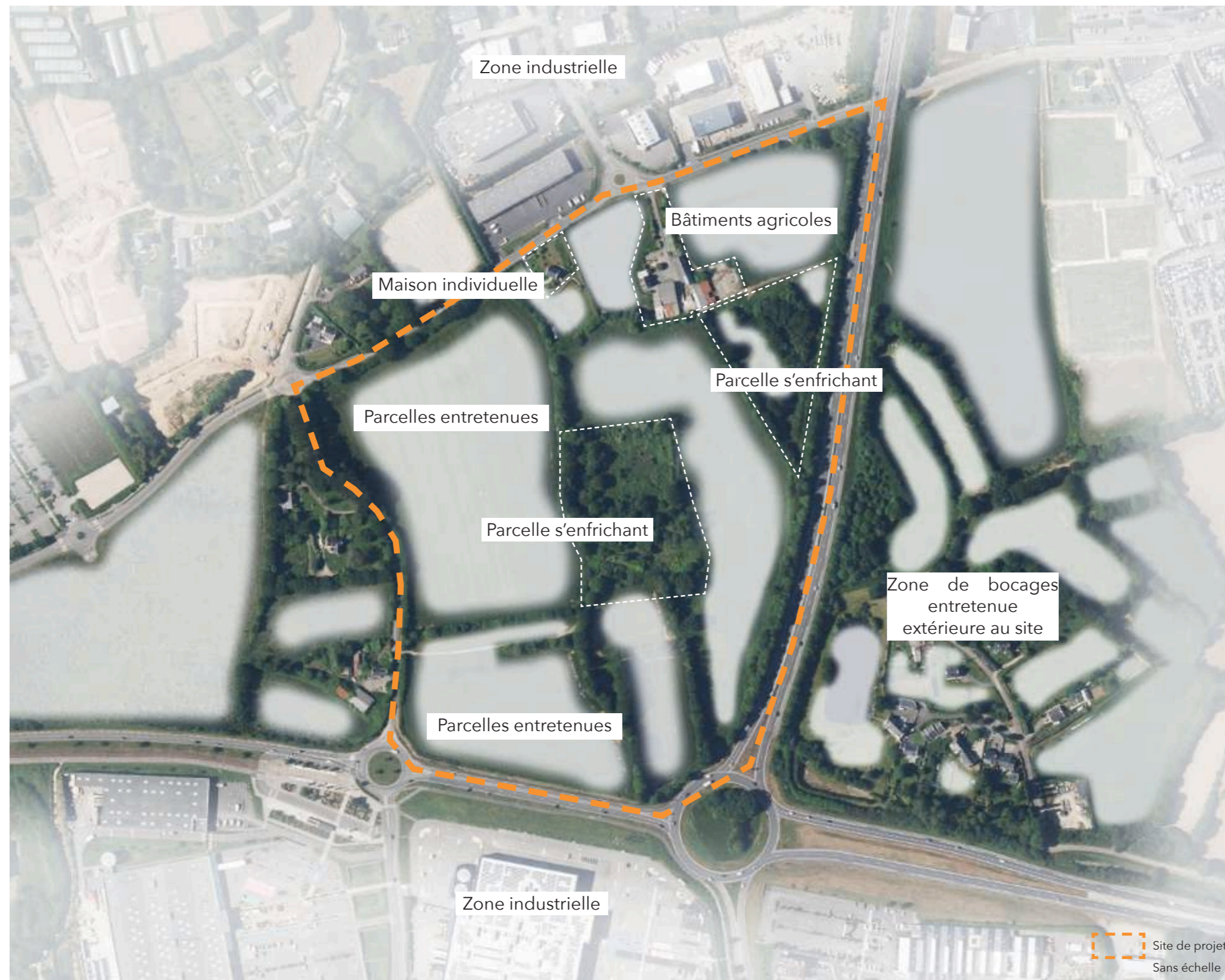
Comment minimiser l'imperméabilisation du sol et favoriser une infiltration naturelle de l'eau ?

- Le site de projet est pris en étau dans un système viaire important à la forme triangulaire marquée par une limite franche à l'Est par la RN265. Peu de connexion existent entre le site de projet et le paysage agricole à l'Est.

Comment le projet du nouveau stade peu adoucir cette transition entre espace urbanisé, espace agricole et espace naturel ?

ENJEUX PAYSAGERS

Conservation des caractéristiques du paysage bocager sur le site de projet



Source : photo aérienne - geoportail.fr + Plan paysage AZCA

Le système bocager est dans le paysage agricole du Finistère un patrimoine régional. Il compose 58% du territoire (source : Atlas des paysages du Finistère).

Le bocage est un représentant de l'histoire et du passé du paysage et du site puisqu'il date du Moyen-Age pour former les pâturages et les zones de fauche. Avec le temps, ce principe est ensuite utilisé pour marquer les limites parcellaires.

Il correspond à un ensemble paysager cloisonné composé d'un maillage de trois éléments :

- Des zones agricoles exploitées
- Des haies
- Des talus

Il possède plusieurs rôles :

- écologique
- hydraulique
- paysager

Les trois éléments décrits plus haut forment un ensemble indissociable si ces rôles veulent être assurés.

C'est pourquoi ces trois rôles sont à considérer dans le projet de paysage attendant au projet du nouveau stade.

Le site de projet est aussi marqué par la déprise agricole avec certaines parcelles s'enfrichant.

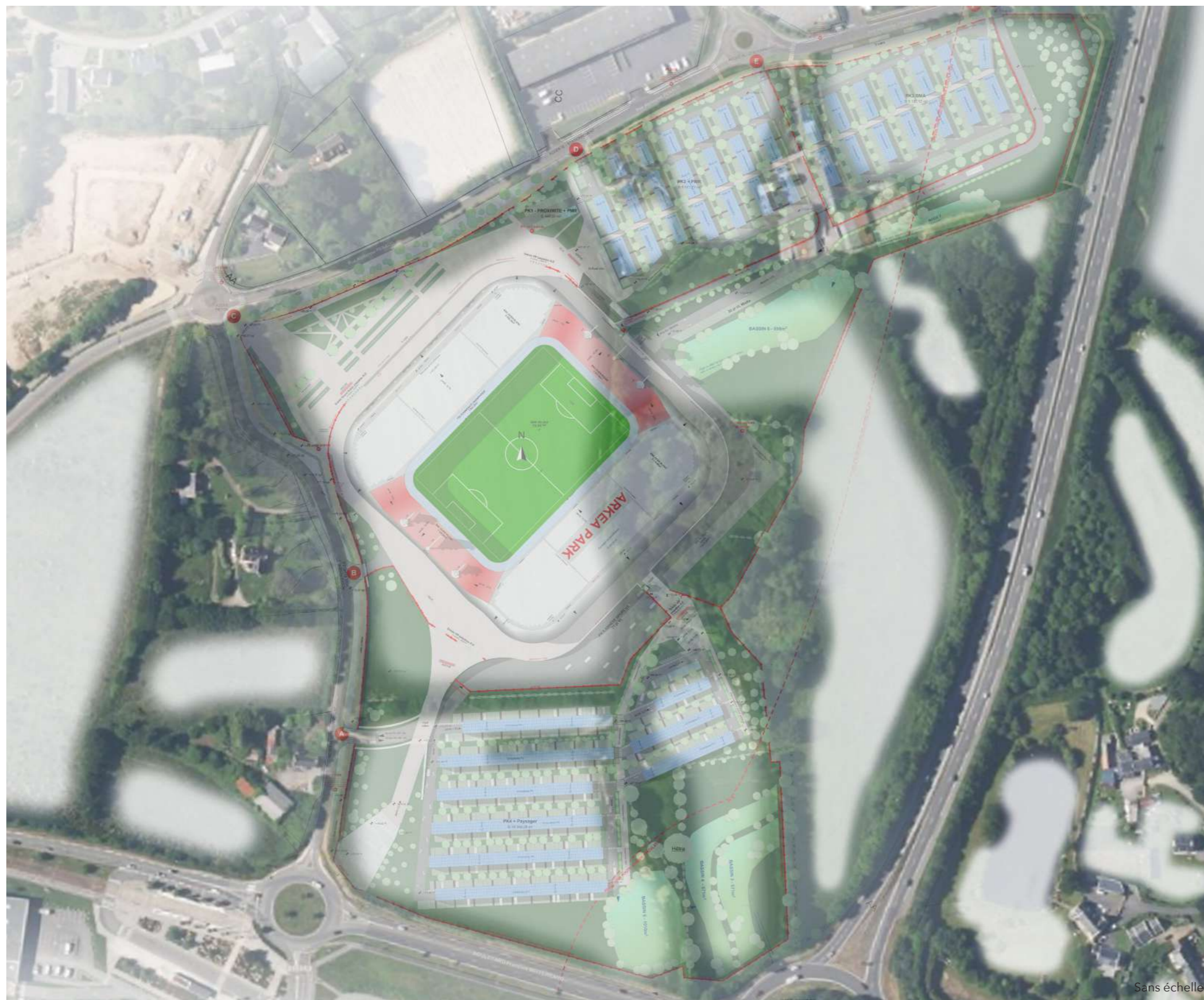
L'équilibre est à trouver ici entre conservation du bocage et renouveau sur des parcelles enfrichées.

INTENTIONS DE PROJET PAYSAGE



INTENTIONS DE PROJET PAYSAGE

Intégration du plan projet dans le paysage actuel



Source : photo aérienne + Plan FDLS + Plan paysage AZCA

Principes d'aménagement des abords du stade et des zones de stationnement :

- Installation du stade et de ses infrastructures attenantes en fonction des besoins
- Trouver un équilibre entre surfaces nécessaires à minéraliser et surfaces plantées existantes à préserver
- Conservation des haies bocagères là où elles sont existantes et dans des zones non impactées par le projet
- Compensation du défrichement des haies par la replantation d'arbres, arbustes et massifs aux abords du stade et sur les parkings
- Favoriser les matériaux perméables sur les surfaces de stationnement
- Favoriser le réemploi du système bocager dans l'aménagement paysager du site en reprenant les 3 composants (haies, surfaces agricoles, talus) pour permettre une meilleure intégration paysagère, un respect du patrimoine paysager et une gestion des eaux sur le site de projet
- Conserver des continuités végétales avec les limites du site de projet et le paysage mitoyen
- Utilisation d'une palette végétale locale pour favoriser l'installation des végétaux, un arrosage minimisé et une cohérence paysagère
- Mise en place d'un plan de gestion des espaces naturels des abords
- Mise en place d'un plan de gestion des espaces nouvellement plantés des abords

INTENTIONS DE PROJET PAYSAGE

Intégration des mesures compensatoire dans le projet de paysage



Source : photo aérienne + Plan FDLS + BE Biotope + Plan paysage AZCA

Afin de trouver un équilibre entre espaces préservés et défrichés, la superposition des plans et prescriptions paysages et écologiques permettent d'établir un plan mettant en avant les zones compensatoires à réaliser ainsi que leur type.

Ainsi, sur les espaces préservés plusieurs actions sont à mener :

- Conservation des haies existantes
- Création de fourrés arbustifs (non gestion)
- Création de haies arbustives
- Création de prairie mésophiles (conversion cultures)
- Création de prairies mésophiles (gestion extensive prairies existantes)
- Gestion extensive de la zone humide évitée
- Création de haies multistrates

INTENTIONS DE PROJET PAYSAGE

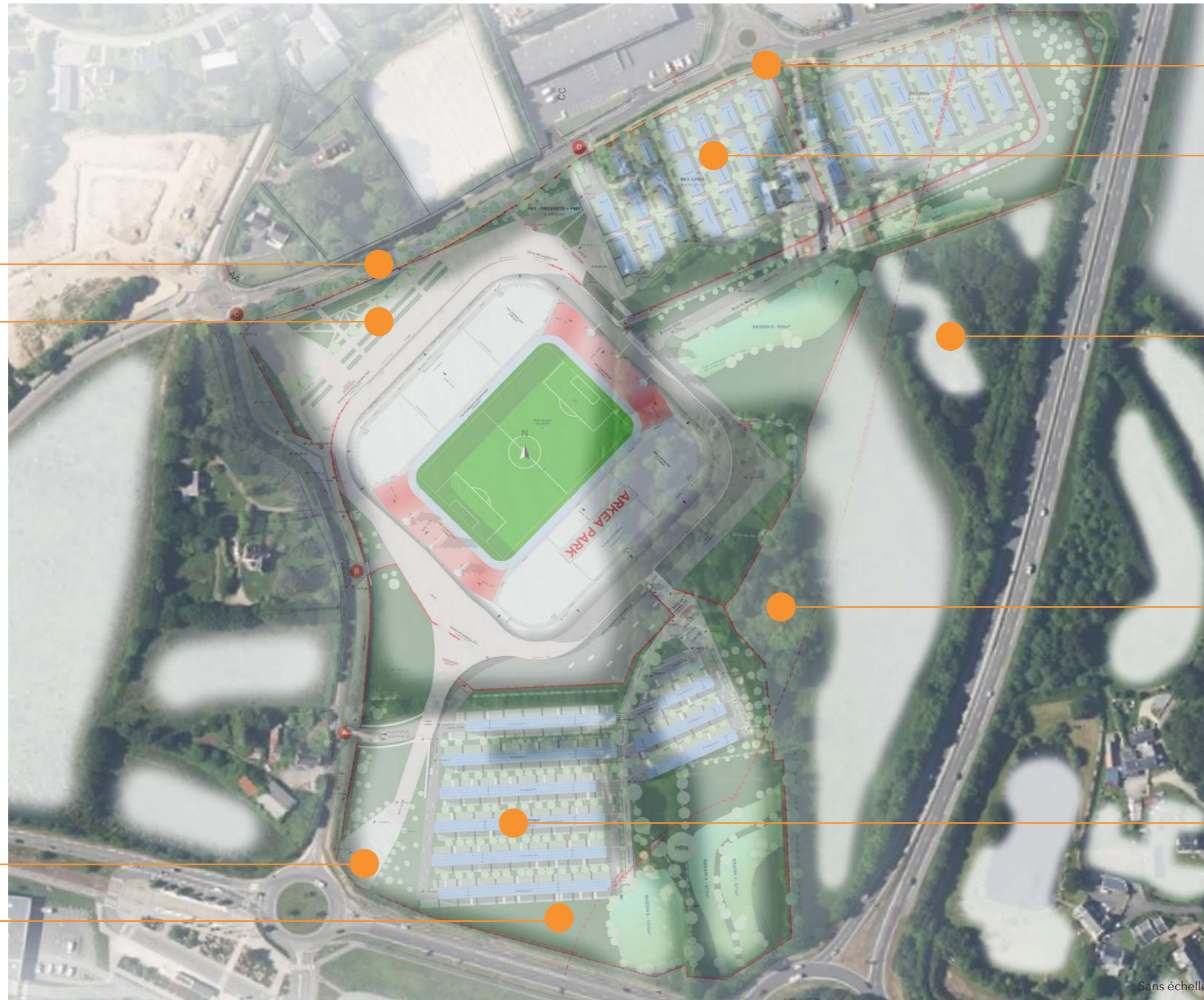
Programme du projet de paysage

- Traitement des limites
- Quel visuel sur le parvis ?

- Parvis ?
- Quels rôles ?

- Traitement des limites
- Quel visuel sur le parvis ?

- Traitement des limites entre stationnement et voirie



- Traitement des limites entre stationnement et voirie

- Aménagement paysager des parkings
- Apporter de l'ombre
- Maximiser les surfaces perméables
- Atténuer le visuel sur les voitures

- Gestion extensive de la zone humide évitée
- Conservation des haies le long de la voirie

- Conservation d'espaces plantés existants
- Plan de gestion
- Traiter la transition avec les espaces «naturels» mi-toyens
- Zone de compensation avec divers types de plantations

- Aménagement paysager des parkings
- Apporter de l'ombre
- Maximiser les surfaces perméables
- Atténuer le visuel sur les voitures

Source : photo aérienne + Plan FDLS + Plan paysage AZCA

AVANT PROJET PAYSAGE - DOSSIER PLANS



AVANT PROJET PAYSAGE

Plan d'ensemble - Sans échelle



Les intentions paysagères du projet se résument en l'intégration du stade et de ses abords dans son contexte de transition entre milieu périurbain et bocager sur la commune de Brest. Cette intégration se traduit sur le plan fonctionnel par les accès au site et ses fonctions et activités, par le visuel en la création d'un bâtiment d'une grande ampleur mais dans un paysage à la végétation dense, et également sur le plan environnemental par les divers aménagements des abords et leurs principes.

L'objectif étant de trouver un équilibre entre l'ensemble de ces notions clés afin de satisfaire les enjeux de développement et de construction du maître d'ouvrage vis à vis de Brest Métropole tout en pensant aux enjeux paysagers et écologiques.

L'aménagement paysager du site de projet se décompose en diverses séquences aux ambiances différentes définies par leur fonction, par les éléments structurels et vaires, par les attaches au tissu urbain environnant et par le paysage mitoyen. Ainsi, plusieurs séquences paysagères sont identifiées :

- 1 - Parvis Nord
- 2 - Stationnement Nord
- 3 - Parvis et limite Sud-Ouest
- 4 - Stationnement Sud
- 5 - Limit Est

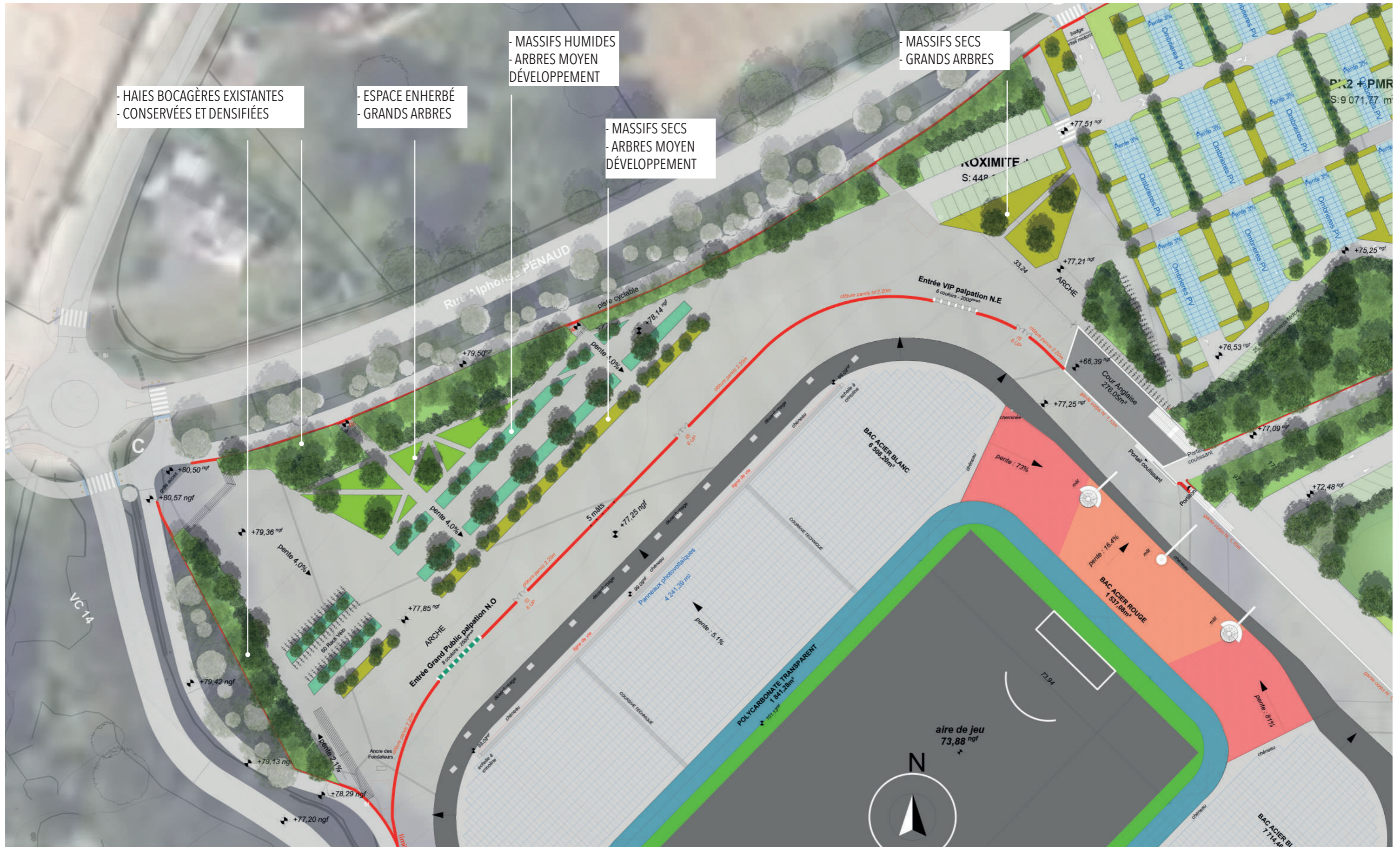
Les végétaux plantés dans le projet d'aménagement correspondent à diverses strates : herbacée, arbustive, arborescente et arborée. A noter que les essences majeures (arbres et arbustes) font partie des essences locales.

LÉGENDE

	Prairies fleuries		Massifs secs Arbres de moyen développement
	Massifs humides Arbres de moyen développement		Haies bocagères existantes et densifiées
	Grands arbres		Stationnement dalles alvéolées enherbées
	Espaces enherbés		Berges plantées des bassins

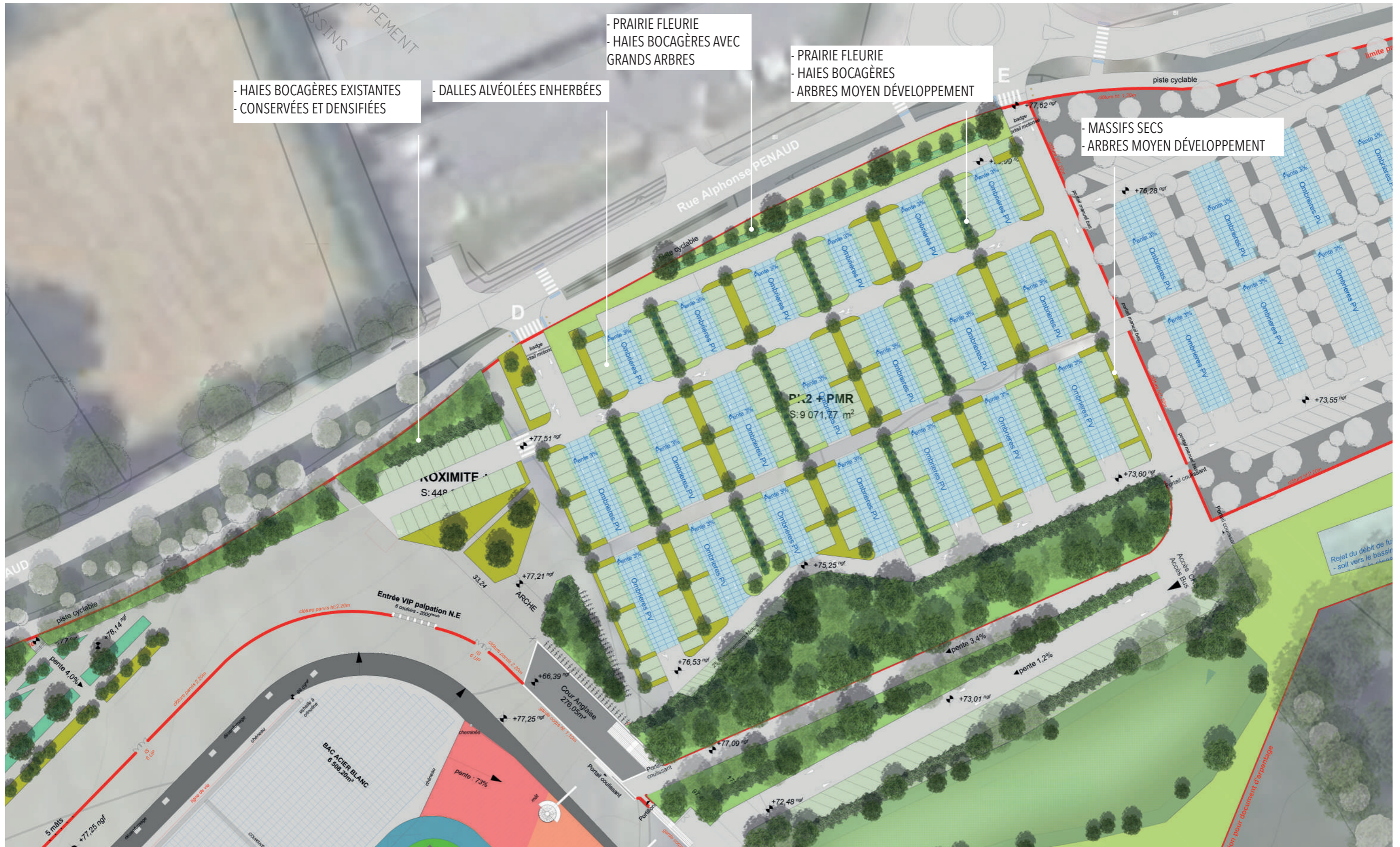
AVANT PROJET PAYSAGE - SÉQUENCE 1 : PARVIS NORD

Plan d'ensemble - Échelle 1/1000



AVANT PROJET PAYSAGE - SÉQUENCE 2 : STATIONNEMENT NORD

Plan d'ensemble - Sans échelle



AVANT PROJET PAYSAGE - SÉQUENCE 3 : PARVIS ET LIMITE SUD-OUEST

Plan d'ensemble - Sans échelle



AVANT PROJET PAYSAGE - SÉQUENCE 3 : PARVIS ET LIMITE SUD-OUEST

Plan d'ensemble - Sans échelle



AVANT PROJET PAYSAGE - SÉQUENCE 4 : STATIONNEMENT SUD

Plan d'ensemble - Sans échelle



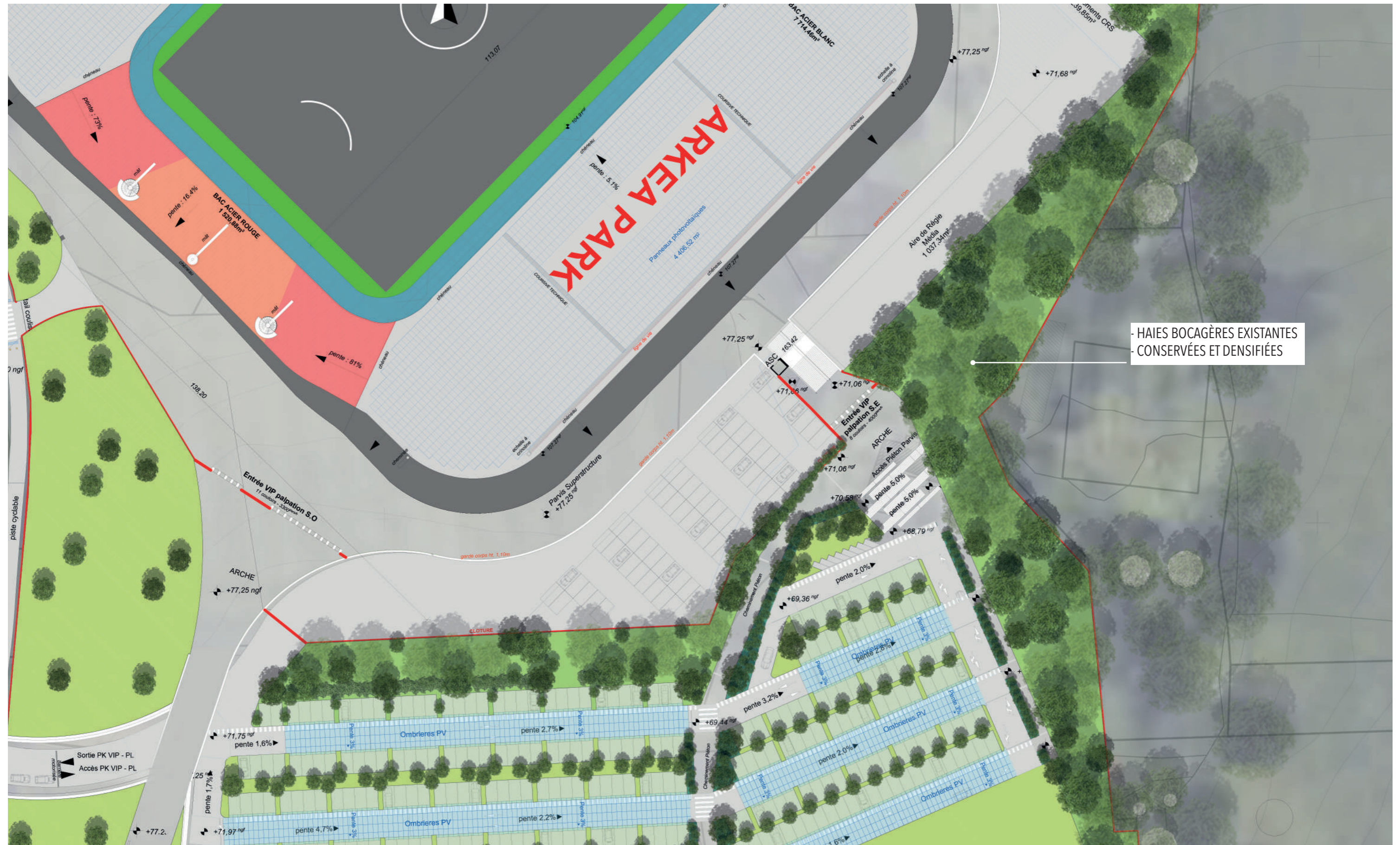
AVANT PROJET PAYSAGE - SÉQUENCE 5 : LIMITE EST

Plan d'ensemble - Sans échelle



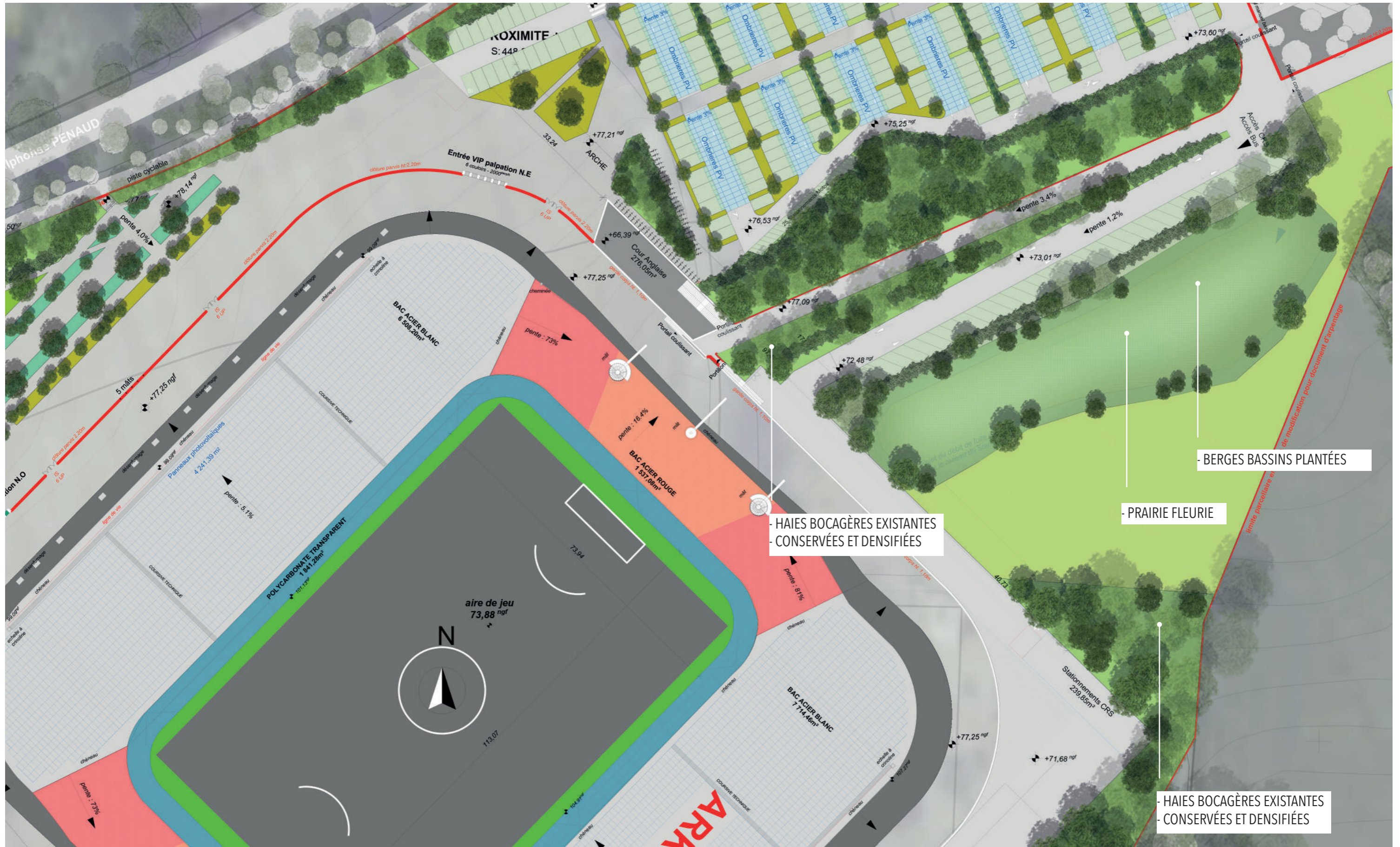
AVANT PROJET PAYSAGE - SÉQUENCE 5 : LIMITE EST

Plan d'ensemble - Sans échelle



AVANT PROJET PAYSAGE - SÉQUENCE 5 : LIMITE EST

Plan d'ensemble - Sans échelle



AVANT PROJET PAYSAGE - PALETTE VÉGÉTALE



AVANT PROJET PAYSAGE

Palette végétale - Massifs secs



Carex evergold



Cistus umbellatus



Cornus sanguinea



Cistus scoparius



Salvia x sylvestris 'schneehügel'



Euphorbia amygdaloides



Gypsophila paniculata



Echinacea palida



Festuca ovina



Sedum herbstfreude



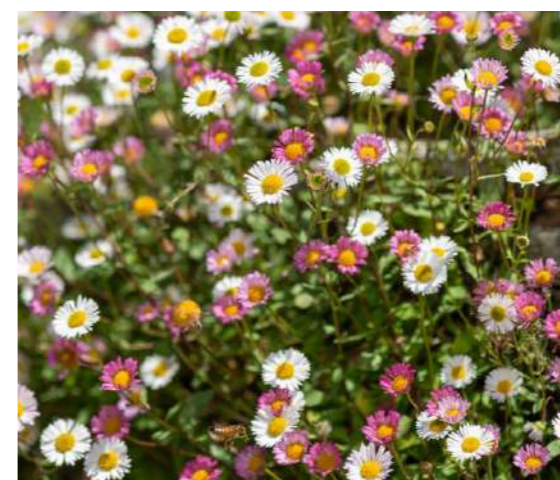
Thymus serpyllum



Stipa tenuifolia



Helichrysum italicum



Erigeron kavinskianus



Rosmarinus officinalis

AVANT PROJET PAYSAGE

Palette végétale - Massifs secs



Achillea millefolium



Calamagrostis acutiflora K.F.



Aster ageratoides asran



Iberis sempervirens



Rose tremière



Ulex europaeus



Artichaut



Papaver orientale



Phlomis russeliana



Stipa gigantea

AVANT PROJET PAYSAGE

Palette végétale - Massifs humides



Acanthus molis



Asplenium scolopendrium



Bletilla striata



Fatsia polycarpa



Atrium filix-femina



Gunnera tinctoria



Hakonechloa macra



Hibiscus moscheutos



Colocasia pink china



Heuchera sugar plum

AVANT PROJET PAYSAGE

Palette végétale - Massifs humides



Hydrangea aspera kawakami



Osmunda regalis



Tetrapanax



Vinca minor



Hosta



Hedera algeriensis bellecour



Pleioblastus pygmaeus



Cardamine pentaphyllos



Carex buchananii



Miscanthus schariflorus



Helleborus niger

AVANT PROJET PAYSAGE

Palette végétale - Haies bocagères nouvelles et densification des haies existantes



Acer campestre



Cottinus coggygria



Carpinus betulus



Cornus sanguinea



Corylus avellana



Crataegus monogyna



Ligustrum vulgare



Viburnum tinus



Philadelphus coronarius



Prunus spinosa



Salix integra



Sambucus nigra



Rosa canina

AVANT PROJET PAYSAGE

Palette végétale - Arbres de haute tige et de moyen développement



Alnus glutinosa



Quercus palustris



Quercus robur



Castanea sativa



Fagus sylvatica



Fraxinus excelsior



Pinus pinaster



Mespilus germanica



Betula pendula



Betula pubescens

AVANT PROJET PAYSAGE

Palette végétale - Berges des bassins



Allium triquetrum



Aruncus dioicus sylvestris



Astrantia major



Carex pendula



Digitalis purpurea



Elocharis palustris



Iris pseudacorus



Juncus effusus



Iris versicolor



Scirpus lacustris



Typha latifolia